

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1730

29 juillet 2011

SOMMAIRE

10G Technologies S.à r.l.	83024	Realtico International Sàrl	83024
Auditeurs & Administrateurs Associés ...	83040	Realtico International Sàrl	83024
Auditeurs Associés	83040	Resolution Bremen S.à r.l.	83023
Captain Luxco 1 S.A.	82994	ReSurge Luxembourg	83023
Centrum Development and Investments S.A.	83010	Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A.	83023
Centrum Development and Investments S.à r.l.	83010	Righttime S.A.	83026
Karbone Holding S.C.A.	83035	Righttime S.A.	83027
Lauro 28 S.A.	83027	Righttime S.A.	83027
Oriel S.A.-SPF	82994	Riola S.A.	83027
Osmose Media S.A.	82994	R.I.S. S.A.	83023
Ozie	83005	Ritchie Bros. Luxembourg S.à r.l.	83024
Palmer Investment Fund	83007	Rochester Holding S.A.	83026
Palmer Investment Fund	83007	Rossa Holding S.A.	83032
Parc Interfiduciaire	83008	Rossa Real Estate S.A.	83032
Parfinance S.C.A. - SPF	83008	Rossa Real Estate S.A.	83032
Parisian Property Partners S. à r.l.	83006	Rouge Dragon S.à r.l.	83024
Parwa S.A.	83008	Salton S.à r.l.	83039
Petite Afrique Immobilière S.A.	83008	Sant Topco Holdings II S.à r.l.	83034
Petrogas Luxembourg S.A.	83006	Sant Topco Holdings I S.à r.l.	83033
Petrogas Luxembourg S.A.	83006	S.C.I. Gawalux	83033
P.I.I. S.A.	83005	Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l.	83034
P.M.E Invest S.A.-SPF	83005	Shine Luxembourg Limited S.à r.l.	83034
Posh Holding	83009	S Line S.A.	83033
P&Pm S.A.	83005	Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions	83034
PPP Group S.A.	83009	Sparre S.à r.l.	83024
Praktiker Luxembourg S.à r.l.	83006	Spatial Foresight GmbH	83035
Premuda International S.A.H.	83009	Strasbourg S.A.	83035
Premuda International S.A.H.	83009	Strasbourg S.A.	83038
Private Wealth Management Global SIF	83022	Strasbourg S.A.	83038
Procter & Gamble Financial Services S.à r.l.	83007	Strasbourg S.A.	83038
QP ES Group S.A.	83022	Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l.	83039

Oriel S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 50.771.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ORIEL S.A.-SPF

Société anonyme de gestion de patrimoine familial

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011081576/14.

(110090602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Osmose Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 137.780.

Le Bilan arrêté au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011081577/10.

(110091470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Captain Luxco 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 160.911.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of May,

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

AIF VII Euro Holdings, L.P., a Cayman Limited Partnership, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands

here represented by Flora Gibert, Notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Captain Luxco 1 S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such tem-

porary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.2. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

- (i) increase the current share capital once or more up to an amount of one million Euro (EUR 1,000,000), by the issue of one million (1,000,000) new shares, having the same rights as the existing shares;
- (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and
- (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.3. A share transfer is carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

6.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by the Board, which is composed of at least three (3) members and which may be composed of one (1) or several class A director(s) and one (1) or several class B director(s). The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the directors, and determines their number and remuneration and the term of their mandate. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets at the request of the chairperson or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A director(s) and class B director(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A director and at least one (1) class B director are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the directors present or represented provided that if class A director(s) and class B director(s) have been appointed, any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A director and at least one (1) class B director. The chairman has a casting vote in the event of a tie vote. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson, by all directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors (the Directors' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors or if class A director(s) and class B director(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A director and at least one (1) class B director.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a single director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In this case, any reference in the Articles to the Board or the directors should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

8.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any person to whom the sole director has delegated special signatory powers.

Art. 9. Liability of the directors.

9.1. The directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the company's corporate object.

(ii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(v) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(vii) An Extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

11.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

12.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets

and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the Annual General Meeting, the Board provides the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors then prepare a report stating their findings and proposals.

12.4. The annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the 28th June of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

12.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Auditors.

13.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting determines the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

AIF VII Euro Holdings, L.P., represented as stated above, subscribes to thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of an aggregate amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company for an indefinite period:

As class A directors:

- Wendy Friedman Dulman, born on November 16, 1968 in Cleveland, Ohio, United States of America, with professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America; and
- Laurie Duncan Medley, born on July 13, 1957 in Lubbock, Texas, United States of America, with professional address at 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, United States of America.

As class B directors:

- Xavier Pauwels, companies director, born on 21 December 1971, in Bruxelles Belgique having his professional address at 5 rue Guillaume Kroll I-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Laurent Ricci, companies director, born on 14 September 1972, in Thionville France, having his professional address at 5 rue Guillaume Kroll I-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Michael Robert Kidd, born in Basingstoke, County of Hampshire (United Kingdom) on April 18, 1960, having his professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

2. The registered office of the Company is located at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, Luxembourg L-2220 is appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company for an indefinite period.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le treize mai,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

AIF VII Euro Holdings, L.P., une société en commandite régie par les lois des Îles Caïmans, dont le siège social se situe au c/o Walkers Corporate Services Limited, PO Box 908 GT, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Îles Caïmans,

représentée par Flora Gibert, cleric de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Captain Luxco 1 S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville, au Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en

tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens légaux et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.2. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant à une ou plusieurs reprises, à hauteur de un million d'euros (EUR 1.000.000,-), par l'émission de un million (1.000.000) de nouvelles actions, ayant les mêmes droits que les actions existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.4. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.5. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, et qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs administrateurs de catégorie A et un (1) ou plusieurs administrateurs de catégorie B. Les administrateurs ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un/des administrateurs de catégorie A et un/des administrateurs de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) administrateur de catégorie A et au moins un (1) administrateur de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à condition que, si un/des administrateurs de catégorie A et un/des administrateurs de catégorie B ont été nommés, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par au moins un (1) administrateur de catégorie A et au moins un (1) administrateur de catégorie B. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs (les Résolutions Circulaires des Administrateurs) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs ou, si un/des administrateurs de catégorie A et un/des administrateurs de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) administrateur de catégorie A et au moins un (1) administrateur de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

8.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs.

9.1. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assem-

blée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique.

11.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

11.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et prend fin le trente-et-un décembre (31) de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société et une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaires envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le 28 juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

12.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand cela est requis par la loi.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés peuvent être réélus.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

Dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

AIF VII Euro Holdings, L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la disposition de la Société, comme il en a été donné la preuve au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée indéfinie:

En tant qu'administrateurs de catégorie A:

- Wendy Friedman Dulman, née le 16 novembre 1968 à Cleveland, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, dont la résidence professionnelle est située au 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique; et
- Laurie Duncan Medley, née le 13 juillet 1957 à Lubbock, Texas, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 9 West 57th Street, 41st Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique

En tant qu'administrateurs de catégorie B:

- Xavier Pauwels, Administrateur de Sociétés, né le 21 décembre 1971 à Bruxelles, Belgique, dont la résidence professionnelle est située au 5 rue Guillaume Kroll, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Laurent Ricci, Administrateur de Sociétés, né le 14 septembre 1972 à Thionville, France, dont la résidence professionnelle est située au 5 rue Guillaume Kroll, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Michael Robert Kidd, né le 18 avril 1960 à Basingstoke, County of Hampshire, Royaume-Uni, dont la résidence professionnelle est située au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

3. Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, Luxembourg L-2220 est nommé en qualité de commissaire de la Société pour une durée indéfinie

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 16 mai 2011. Relation: LAC/2011/22063. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €)

Le Releveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011069630/587.

(110077189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

Ozie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 99.125.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081578/9.

(110091435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

P.I.I. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 260.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 72.883.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale annuelle ajournée tenue le 31 mai 2011:

1. que la démission de Mme Van Oort en tant qu'administrateur est acceptée avec effet au 23 février 2011.
2. que M. Giovanni La Forgia, avec adresse au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été nommé nouvel administrateur avec effet au 23 février 2011 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081579/15.

(110091595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

P.M.E Invest S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.735.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour P.M.E. INVEST S.A.-SPF

Société anonyme de gestion de patrimoine familial

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011081580/14.

(110090599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

P&Pm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.537.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/06/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011081581/12.

(110091009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Parisian Property Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.150,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 106.028.

—
EXTRAIT

La Société prend acte que:

- le siège social de P.A.L. Management Services S.à r.l., gérant de classe B de la Société, a été transféré du 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, et ce avec effet au 28 février 2011; et

- le siège social de Certifica Luxembourg S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 54, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg au 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081583/17.

(110091636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Petrogas Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.887.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081585/9.

(110091254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Petrogas Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.887.

—
L'adresse du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est désormais la suivante:

9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081586/11.

(110091271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Praktiker Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.652.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.196.

—
EXTRAIT

Par résolutions signées en date du 10 juin 2011, les associés ont renouvelé le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Référence de publication: 2011081587/18.

(110090738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Procter & Gamble Financial Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.465.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.755.

Suite à une lettre de démission en date du 7 juin 2011, Monsieur Otmar W. Debald a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 14 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Procter & Gamble Financial Services S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011081588/14.

(110091176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Palmer Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.646.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Pour le Conseil d'Administration

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé du Pouvoir

Référence de publication: 2011081590/13.

(110091444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Palmer Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.646.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2011

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration

Declan MC ADAMS, Président

(résidant professionnellement à CH-1211 GENEVE 1, 7, rue des Alpes)

Eric CHINCHON

(résidant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg)

Miguel Angelo FRAGA LOPES MARQUES

(résidant professionnellement à P-1250-147 LISBONNE, 190, Ave. da Liberdade)

Réviseur d'Entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

(ayant son siège social à L-1471 LUXEMBOURG, 400, route d'Esch)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.
Marie-Cécile MAHY-DUBOURG
Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2011081591/24.

(110091487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Parc Interfiduciaire, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 124.461.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARC INTERFIDUCIAIRE S.A.
Bernard & Associés, société civile

Référence de publication: 2011081592/11.

(110091460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Parfinance S.C.A. - SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 16.425.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARFINANCE S.C.A.-SPF
Société en commandité par actions de gestion de patrimoine familial
Signature

Référence de publication: 2011081593/13.

(110090709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Parwa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 79.614.

En date du 26 mai 2011, Maître Pierre Berna a démissionné de sa fonction d'administrateur de catégorie A.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Parwa SA

Référence de publication: 2011081594/10.

(110090604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Petite Afrique Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 54.536.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 03 juin 2011

La démission de Monsieur Mohammed KARA de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme
PETITE AFRIQUE IMMOBILIERE S.A.
Gioacchino GALIONE
Administrateur

Référence de publication: 2011081596/16.

(110090553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Posh Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 139.954.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 10 juin 2011

L'assemblée générale extraordinaire de la société a décidé de transférer le siège social de la société du 6, Place de Nancy, L-2212, au 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Vignes et Terroirs

Un mandataire

Référence de publication: 2011081598/13.

(110090478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

PPP Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 128.287.

—
EXTRAIT

La Société prend acte que:

- le siège social de P.A.L. Management Services S.à r.l., administrateur de classe B de la Société, a été transféré du 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, et ce avec effet au 28 février 2011; et
- le siège social de Certifica Luxembourg S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 54, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg au 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081599/16.

(110091637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Premuda International S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 36.030.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 mai 2011

L'assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs pour passer de trois à cinq.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs avec effet immédiat et avec échéance l'assemblée d'approbation des comptes au 31 décembre 2011:

- Monsieur Giovanni CABAU demeurant au 6 Lacets Saint Léon, Château Périgord I - Monaco
- Monsieur Massimo BENZO demeurant au 4-98 Tinsley Lane- UK - RH10 8AT Crawley (Grande Bretagne)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011081600/18.

(110091657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Premuda International S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 36.030.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011081601/13.

(110091660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Centrum Development and Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Centrum Development and Investments S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 128.408.

In the year two thousand and eleven, on the fifth of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary meeting of shareholders of the company "Centrum Development and Investments S.A." (the "Company"), having its registered office in Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on May 29, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, number 1461 of July 16, 2007. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on March 11, 2010, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, number 866 of April 27, 2010.

The meeting is opened by Mr. Alexandre Simon, with professional address in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary of the meeting, Mrs. Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Mrs. Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the name of the Company into "Centrum Development and Investments S.à r.l."
2. Modification of the legal form of the corporation from a "société anonyme" into "société à responsabilité limitée".
3. Acceptance of the resignation of the directors and the statutory auditor.
4. Nomination of the directors and managing directors.
5. Various.

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them, which list after having been signed "ne varietur" by the shareholders or their proxies, by the members of the Bureau of the meeting and by the undersigned notary, will be annexed to and registered with this deed.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialed "ne varietur" by the members of the Bureau of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to this minute.

III. It appears from the attendance list that all the shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

The above facts being acknowledged as true by the meeting, after deliberation the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting resolves to change the denomination of the Company "Centrum Development and Investments S.A." into "Centrum Development and Investments S.à r.l."

Second resolution

The meeting resolves to change the legal form of the Company from a "Société Anonyme" into a "Société à responsabilité limitée".

This modification will have no impact on the continuation of the legal existence of the Company.

The share capital and the reserves will remain intact, as well as each item of the assets and liabilities, the amortisations, the appreciations, the depreciations.

The shares are attributed as follows:

- Flime Investments S.à r.l., having its registered office in L-1736 Senningerberg, 1B,
rue Heienhaff, 366,992 shares

The “société à responsabilité limitée” shall continue the book-keeping and the accountancy held by the “société anonyme”.

The change of legal status is made on the basis of the balance sheet as per December 31, 2010, a copy of which, after having been signed *in varietur* by the members of the bureau and the notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

The meeting resolves to accept the resignation of, and to grant discharge to the following persons, for the performance of their mandate as directors until today:

- Emmanuel Mougeolle
- Maciej Drozd
- Tomasz Chenczke

The meeting resolves to grant discharge to PricewaterhouseCoopers S.à r.l. for the performance of the duties in its mandate as “Commissaire aux comptes” until today.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the meeting resolves that the articles of incorporation of the Company will read as follows:

“I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “Centrum Development and Investments S.à r.l.” (hereafter the “Company”), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established at Senningerberg in the municipality of Niederanven, the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The Company’s object is (i) to acquire or sell or otherwise dispose and to hold, directly or indirectly, (x) interests in any commercial, industrial, financial or other companies in Luxembourg or any other foreign jurisdiction and (y) any rights, patents and licenses and other property, rights and interests in property as the Company shall deem fit, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities, patents, licenses and other rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and (ii) to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2. The Company may borrow funds in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies, other companies of the group and third parties. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3.5. The Company may render services to enterprises and other companies.

3.6. The Company may perform any operation, which is directly or indirectly related to its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's capital is fixed at eleven million three hundred seventy-six thousand seven hundred fifty-two euro (EUR 11,376,752.-) divided into three hundred sixty-six thousand nine hundred ninety-two (366,992) common shares with a nominal value of thirty-one euro (EUR 31.-) each, which are all subscribed for and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by the issue of additional ordinary shares or its redemptions pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3 Upon the issuance of new shares or the granting of any option to subscribe for new shares, each shareholder shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate nominal value of its shares on the share capital of the company. Prior to each single issuance or the granting of options to subscribe for new shares, the pre-emption right may be restricted, limited or excluded by the general meeting of shareholders.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and the profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.4. If a share is pledged or the owner creates an usufruct in a share, the voting right cannot be assigned to the beneficiary of the usufruct or the pledge.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

7.2. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company. Such transfer shall be subject to the following procedure:

(i) Any shareholder wishing to transfer its shares ("Transferor") shall give notice of such transfer to the board of directors by registered letter, specifying the number of shares the Transferor wishes to transfer, the person to whom the Transferor wishes to transfer and the price for which the transfer is to occur (the "Sale Notice").

(ii) The board of directors shall be obliged to call a general meeting of shareholders which shall be held ultimately within six (6) weeks of receiving the Transferor's Sale Notice. The notice for convening the general meeting of shareholders shall state the contents of the Sale Notice.

(iii) If the general meeting of shareholders grants the approval requested, the transfer must take place within three (3) months thereafter.

(iv) If the general meeting does not grant its approval, it shall inform the Transferor within two (2) months after its decision of one or more other parties interested to purchase for cash all shares to which the request for approval relates, at a price and on terms at least equal to the price and terms which the Transferor has specified in the Sale Notice. Failing the presentation of such interested parties within the above two-month period, the Company shall repurchase all shares to which the request for approval relates in compliance with Article 8, at a price and on terms at least equal to the price and terms which the Transferor has specified in the Sale Notice (the "Repurchase Price"), unless such repurchase is not legally permissible or the Transferor does not consent thereto.

(v) The Transferor shall remain entitled to withdraw his offer until the expiry of one (1) month after the determination of the aforesaid price has been communicated to him in writing.

7.3. In any event, a share transfer will only be binding upon the Company or third parties following either: (i) a notification to the Company of the share transfer; or (ii) the acceptance by the Company of the share transfer, (iii) towards third parties following the publication of the transfer with the Mémorial.

Art. 8. Repurchase of shares. The Company may repurchase its own shares subject to the following conditions:

(a) the Company may only repurchase shares that have been fully paid up;

(b) the shares will be repurchased at their nominal value, unless: (i) the Company is repurchasing the shares in accordance with Article 7.2 (iv), in which case the shares shall be repurchased at the Repurchase Price; or (ii) in cases other

than in accordance with Article 7.2 (iv), the board of directors determines that the shares shall be repurchased at a price which exceeds the nominal value;

(c) a repurchase can only be done to the extent the Company's freely distributable reserves allow for repurchase or by using the proceeds of a new issuance of shares made with a view to carry out such repurchase;

(d) to the extent the board of directors determines that the repurchase shall allow for a payment of a premium in excess of the nominal value of the shares to be repurchased, such payment of premium is subject to the same restrictions as set out in sub-paragraph (c).

III. Management - Representation

Art. 9. Board of directors.

9.1. The management of the Company may be constituted by a board of directors consisting of one or more members, called directors and managing directors, as the case may be. Managing directors may be remunerated for their mandate as managing directors. Directors may not be remunerated for their mandate as directors.

9.2. The directors and the managing directors may be suspended or dismissed by the general meeting of shareholders at any time ad nutum (without any reason).

Art. 10. Powers of the board of directors.

10.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors of the Company, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

10.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of directors of the Company.

Art. 11. Procedure.

11.1. The board of directors shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any member of the board of directors at the place indicated in the convening notice.

11.2. Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all members of the board of directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors.

11.3. No such convening notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of directors of the Company.

11.4. Any member of the board of directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing another director as his proxy. The proxy shall be given in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail.

11.5. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting.

11.6. Any member of the board of directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

11.7. Resolutions of the board of directors may be adopted outside a formally convened meeting of the board of directors, provided that such resolutions are adopted in writing and are adopted unanimously and such resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or e-mail.

Art. 12. Representation.

12.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the board of directors of the Company. Any director acting jointly with any managing director are also authorized to represent, bind and sign on behalf of the Company, if the board of directors consist of more than one member.

12.2. The board of directors may grant a power of attorney or another continuing power of representation to other persons. The attorney-in-fact can represent the Company within the bounds of his power of representation.

12.3. In the event of a conflict of interest between the Company and a member of the board of directors of the Company, the general meeting of shareholders shall be informed of such conflict forthwith. Unless all members of the board of directors are conflicted, in which case the general meeting of shareholders has the right to waive such conflict or to appoint such person as it deems fit to represent the Company in the matter in respect of which such conflict has arisen, the Company shall be represented by two or more of the other members of the board of directors of the Company.

In matters of conflict of interest, the general meeting of shareholders shall at all times have the power to designate one or more persons to represent the Company to avoid such conflict.

Art. 13. Liability of the directors. The members of the board of directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 14. Powers and Voting rights - Annual general meeting of shareholders.

14.1. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

14.2. Each shareholder may appoint any person or entity as its attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent it at the general meetings of shareholders.

14.3. The board of directors will convene at least one annual general meeting of shareholders of the Company within 6 (six) calendar months after the end of the relevant financial year, in connection with the approval of the Company's annual financial statements. In addition, the board of directors may, whenever it deems fit, convene other general meetings of shareholders of the Company.

Art. 15. Convening - Form - Quorum - Majority.

15.1. The general meeting of shareholders shall be convened by the board of directors, failing which, by the supervisory board if it exists, failing which on the request of one or more shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's issued and paid up capital, by letters mailed to the addresses of the shareholders as shown in the Company's shareholders register.

15.2. Convening shall take place no later than on the fifteenth day prior to the day of the meeting.

If the period was shorter or if no convocation has taken place, valid resolutions can only be adopted by unanimous vote in a meeting where the entire issued capital of the Company is present or represented. The provisions of the previous sentence apply mutatis mutandis in respect of matters that are tabled at the meeting without mention thereof in the convening notice.

15.3. If there are less than twenty-five (25) shareholders, valid decisions of the shareholders can also be adopted outside a formally convened meeting of shareholders, provided that they are adopted in writing and by the unanimous vote of all shareholders. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or e-mail.

15.4. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

15.5. Resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Art. 16. Supervisory Board.

16.1. A supervisory board may be appointed by the general meeting of shareholders. When the Company comprises more than twenty-five shareholders, the appointment of a supervisory board is required.

16.2. The supervisory board shall be responsible for supervising the policy of the board of directors, all operations and the general course of affairs of the Company and its affiliated business. It shall give advice to the board of directors. In the performance of their duties, the supervisory directors shall be guided by the interests of the shareholders.

16.3. The board of directors shall timely provide the supervisory board with any such information as may be necessary for the supervisory board to perform its duties.

16.4. The supervisory board shall have access to the buildings and grounds of the Company and shall be entitled to inspect the books, records and other carriers of data of the Company at any time, after prior notice to the board of directors. The supervisory board may arrange to be assisted by any expert to exercise such powers, the choice of this expert being approved by the board of directors. The supervisory board may also call for the assistance of experts in other cases at the Company's expense.

16.5. Members of the supervisory board are appointed and dismissed by the general meeting of shareholders. Retiring members of the supervisory board are eligible for re-election.

16.6. Members of the supervisory board shall from its midst appoint a person that shall chair the meetings of the supervisory board (the "Chairman").

16.7. In the event of a vacancy on the supervisory board because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the supervisory board may meet and may elect by a majority vote a member of the supervisory board to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

16.8. If the majority of the members of the supervisory board resign from their position, a general meeting of shareholders shall be convened in order to appoint a new supervisory board.

16.9. Written notice of any meeting of the supervisory board shall be given to all members of the supervisory board with at least eight days prior notice, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances

shall be set forth in the notice for convening the meeting. Notice may be waived by the consent of each of the members of the supervisory board in writing, whether in original or by cable, telegram, telefax, telex or email of each member. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the supervisory board. If all the members of the supervisory board are present or represented at a meeting of the supervisory board, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice and valid resolutions may be adopted at such meeting.

16.10. Any member of the supervisory board may act at any meeting of the supervisory board by appointing in writing, whether in original or by cable, telegram, telex, telefax or e mail, another member of the supervisory board as his proxy.

16.11. The supervisory board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented. Resolutions shall be passed if taken by a simple majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

16.12. The minutes of a meeting of the supervisory board shall be signed by its Chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who chaired such meeting. Copies or extracts of such minutes which are to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or the chairman pro tempore or by two members of the supervisory board.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 17. Accounting year.

17.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

17.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the board of directors shall prepare the financial statements.

17.3. Each shareholder may inspect the above financial statements at the Company's registered office.

Art. 18. Allocation of profits.

18.1. The gross profits of the Company stated in the annual financial statements, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend on the shares or transfer it to the reserve or carry it forward.

18.3. In calculating the amount of any distribution on shares, shares held by the Company (if any) shall be disregarded.

18.4. Unless the general meeting of shareholders determines another date of payment, distributions on shares shall be made payable immediately after they have been declared.

18.5. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(a) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of directors;

(b) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

and

(c) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 19. Share premium reserves.

19.1. In addition to any other reserves, the Company will have a share premium reserve for the shares.

19.2. The share premium paid on shares shall be booked on the share premium reserve, to which reserve the shareholders shall be entitled in proportion to the value of their shares.

19.3. Distributions out of the share premium reserve may, but only with due observance of Article 18, be made at any time by virtue of a resolution of the general meeting of shareholders.

19.4. With regard to distributions out of the share premium reserve as mentioned in this Article 19, the provisions of Article 18.5 shall apply correspondingly.

Art. 20. Dissolution, Liquidation.

20.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be vested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

20.2. From the balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company, the share premium reserve shall be distributed in priority in accordance with Article 19. All amounts remaining will be distributed to the Company's shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the shares held by each on the share capital.

VI. General provision

Art. 21. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Fifth resolution

The general meeting resolves to appoint as directors and managing directors for an unlimited period:

- a) Mr Emmanuel Mougeolle, director, with professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, born on July 03, 1977 at Epinal, France,
- b) Mr Maciej Drozd, managing director, residing at 9A, ul Szamocin, PL 02-003 Warsaw, born on March 31, 1965 at Warszawa, Poland.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq mai.

Pardevant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Centrum Development and Investments S.A." (la «Société»), avec siège social à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 29 mai 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1461 du 26 juillet 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 mars 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 866 du 27 avril 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexandre Simon, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société en «Centrum Development and Investments S.à r.l.».
2. Modification de la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée.
3. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes.
4. Nomination des gérants et gérants délégués.
5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Il apparaît sur la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour, duquel les actionnaires ont été informés avant l'assemblée.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci après avoir délibéré prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société de "Centrum Development and Investments S.A. en «Centrum Development and Investments S.à r.l.».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transformer la forme juridique de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée.

Cette modification n'aura aucun impact sur la continuité de la personnalité juridique de la Société.

Le capital social et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les plus-values et les moins-values.

Les parts sociales sont attribuées comme suit:

- Flime Investments S.à r.l., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, 1B,
rue Heienhaff, 366.992 parts sociales

La société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation des statuts de la Société se fait sur base du bilan arrêté au 31 décembre 2010, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission et de donner décharge aux personnes suivantes en tant qu'administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour:

- Emmanuel Mougeolle
- Maciej Drozd
- Tomasz Chenczke

L'assemblée décide de donner décharge à PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide que les statuts de la société seront lus comme suit:

«I. Nom - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Nom. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Centrum Development and Investments S.à r.l." (ci-après dénommée la "Société"), régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès la "Loi"), et par les présents Statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par une résolution du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans l'hypothèse où le Conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou des développements militaires sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle demeurera, malgré le transfert temporaire de siège social, une société de droit luxembourgeois.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet (i) l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition et la détention directe ou indirecte de (x) participations dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou financières, et autres sociétés au Luxembourg ou dans toute juridiction étrangère, et (y) tous droits, brevets et licences et autres droits de propriété que la Société juge appropriés, par voie, entre autres, de souscription ou d'acquisition de toute valeurs mobilières, brevets, licences et autres droits par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelque forme que ce soit, et (ii) administrer, développer et gérer ces participations.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de parts de capital. La Société pourra prêter des fonds, y compris, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées, et à toutes autres sociétés du groupe. Elle pourra également consentir des

garanties, gager, céder, grever ou créer ou accorder, des sûretés sur tout ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société, et généralement, pour son propre bénéfice et/ou celui de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tous autres risques quelconques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes opérations sur des biens mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3.5. La Société peut rendre des services à d'autres entreprises ou sociétés.

3.6. La Société peut exercer toute opération qui est directement ou indirectement liée à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital de la Société est fixé à onze millions trois cent soixante-seize mille sept cent cinquante deux Euros (EUR 11.376.752.-), représenté par trois cent soixante six mille neuf cent quatre-vingt douze (366.992) parts sociales ordinaires, sous la forme nominative, et chacune avec une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31), qui sont toutes souscrites et intégralement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou en plusieurs fois, par l'émission de parts sociales par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 En cas d'émission de nouvelles parts sociales ou l'allocation de toute option pour la souscription de nouvelles parts sociales, chaque associé aura un droit de préemption en proportion du nombre de parts sociales qu'il détient. Cependant, avant toute émission ou allocation d'une option pour la souscription de nouvelles parts sociales, le droit de préemption peut être restreint, limité ou exclu par l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part donne à son détenteur le droit à une fraction des actifs et des profits de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, et seulement un propriétaire est admis par action. Des propriétaires indivis doivent nommer une personne unique comme leur représentant auprès de la Société.

6.3. Un registre des associés sera gardé au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être examiné par chaque associé qui en fait la demande.

6.4. Si une part est gagée ou que le propriétaire en démembre la propriété, le droit de vote ne peut pas être assigné au bénéficiaire de l'usufruit ou au bénéficiaire du gage.

Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés ou, en cas d'associé unique, à des tiers.

7.2. Si la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales à des non associés est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Ce transfert est soumis à la procédure suivante:

(i) Tout associé souhaitant transférer ses parts sociales ordinaires (le "Cédant") doit notifier ce transfert au conseil de gérance par lettre recommandée, en précisant le nombre de parts sociales que le Cédant souhaite transférer, la personne à laquelle le Cédant souhaite transférer et le prix pour lequel le transfert doit avoir lieu (la "Notification de Vente").

(ii) Le Conseil de gérance est tenu de convoquer une assemblée générale des associés qui se tiendra dans un délai de six (6) semaines endéans la réception de la Notification de Vente par le Cédant. L'Ordre du jour précisé dans la convocation de l'assemblée générale des associés doit indiquer le contenu de la Notification de Vente.

(iii) Si l'assemblée générale des associés approuve la vente, le transfert doit avoir lieu dans un délai de trois (3) mois.

(iv) Si l'assemblée générale refuse d'approuver la vente, elle doit informer le Cédant et endéans un délai de deux (2) mois suite à cette décision qu'une ou que plusieurs autres parties seraient intéressées par l'achat de toutes les parts sociales qui ont été soumises à l'agrément de l'assemblée, à un prix et à des conditions au moins égales au prix et aux conditions que le Cédant a fixés dans la Notification de Vente. À défaut de présentation de parties intéressées endéans deux (2) mois, la Société doit racheter toutes les parts sociales pour lesquelles il y eu une demande d'agrément en conformité avec l'Article 8, à un prix et à des conditions au moins égales au prix et aux conditions que le Cédant a précisés

dans Notification de Vente (le "Prix de Rachat"), sauf si ce rachat n'est pas légalement admissible ou que le Cédant n'y consent pas.

(v) Le Cédant conserve le droit de retirer son offre endéans un (1) mois après que la détermination du prix ci-dessus ait été communiquée au requérant par écrit.

7.3. En tout état de cause, le transfert des parts sociales ne sera opposable à la Société ou au tiers qu'après que: (i) la notification du transfert ait été faite à la Société, ou (ii) que la Société ait accepté la cession des parts sociales, (iii) vis-à-vis des tiers suite à la publication du transfert faite au Mémorial.

Art. 8. Rachat de parts sociales. La Société ne peut racheter ses parts sociales qu'aux conditions suivantes:

(a) la Société ne peut racheter que les parts sociales qui ont été entièrement libérées;

(b) lors d'un rachat, les parts sociales seront rachetées à leur valeur nominale, à moins que: (i) la Société rachète les parts sociales en conformité avec l'Article 7.2 (iv), dans ce cas les parts sociales seront rachetées au Prix de Rachat; ou (ii) dans les cas autres que ceux de l'Article 7.2 (iv), le conseil de gérance détermine que les parts sociales doivent être rachetées à un prix qui excède la valeur nominale;

(c) un rachat ne peut être opéré que si la réserve librement distribuable permet le rachat ou qu'en utilisant les recettes de l'émission de nouvelles parts sociales faite en vue d'une telle opération de rachat;

(d) dans l'hypothèse où le conseil de gérance détermine que le rachat permet le paiement d'une prime en sus de la valeur nominale des parts sociales à racheter, le paiement d'une telle prime est sujet aux mêmes restrictions que celles prévues au sous paragraphe (c).

III. Gestion - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé d'un ou plusieurs membres, dénommés gérants ou gérants délégués, le cas échéant. Les gérants délégués peuvent être rémunérés pour leur mandat de gérants délégués. Les gérants ne seront pas rémunérés pour l'accomplissement de leur mandat.

9.2. Les gérants et les gérants délégués peuvent être révoqués ou suspendus par l'assemblée générale des associés à tout moment ad nutum (sans aucune raison).

Art. 10. Pouvoirs du Conseil de gérance.

10.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts relèveront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

10.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 11. Procédure.

11.1. Le Conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des membres du conseil de gérance au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

11.2. Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de gérance devra être adressée à tous les membres du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence dont la nature devra figurée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

11.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, par la remise soit de l'original, d'un télégramme, télex, télécopie ou d'un e-mail.

11.4. Tout membre du conseil de gérance pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire. La procuration doit être donnée par écrit, par la remise soit de l'original, d'un télégramme, télex, télécopie ou d'un e-mail.

11.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

11.6. Tout membre du Conseil de gérance peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant de s'entendre et de prendre la parole. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

11.7. Les résolutions du conseil de gérance peuvent être adoptées en dehors d'une réunion formellement convoquée, si de telles résolutions sont adoptées par écrit et à l'unanimité, et, de telles résolutions signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre, télécopie ou e-mail.

Art. 12. Représentation.

12.1. La Société sera engagée, en toutes circonstances, à l'égard des tiers, par le conseil de gérance. Tout gérant, agissant ensemble avec un gérant délégué, est également autorisé à représenter, à engager et à signer pour le compte de la société, si le conseil de gérance est composé de plus d'un membre.

12.2. Le conseil de gérance peut accorder un mandat spécial ou tout autre pouvoir de représentation à d'autres personnes. Le mandataire peut représenter la Société dans les limites de son pouvoir de représentation.

12.3. Dans l'éventualité de la survenance d'un conflit d'intérêt entre la Société et un des membres du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés doit être informée d'un tel conflit. À moins que tous les membres du conseil de gérance soient en conflit, cas dans lequel l'assemblée générale des associés a le droit de suspendre tous conflits ou de désigner une personne afin de représenter la Société dans la situation dans laquelle le conflit existe, la Société doit être représentée par deux ou plusieurs membres du conseil de gérance de la Société. En cas de conflits d'intérêts, l'assemblée générale des associés peut en toute circonstance désigner une ou plusieurs personnes pour représenter la Société afin d'éviter un tel conflit.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Les membres du conseil de gérance ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 14. Pouvoirs et Droits de vote - Assemblée générale annuelle des associés.

14.1. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

14.2. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, télécopie ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

14.3. Le conseil de gérance convoquera au moins une assemblée générale annuelle des associés de la Société dans les 6 (six) mois suivant la fin de l'année financière, en relation avec l'approbation des comptes annuels de la Société. De plus, le conseil de gérance peut, lorsqu'il l'estime nécessaire, convoquer d'autres assemblées générales des associés de la Société.

Art. 15. Convocation - Forme - Quorum - Majorité.

15.1. L'assemblée générale des associés sera convoquée par le conseil de gérance, ou à défaut par le conseil de surveillance si il en existe un, et sinon à la requête d'un ou plusieurs associés représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société émis et payé, par lettres envoyées aux adresses de chaque associé tel qu'indiqué dans le registre des associés de la Société.

15.2. La convocation doit être faite au plus tard quinze jours avant la date de l'assemblée.

Si la période est plus courte ou si aucune convocation n'a été adressée, les résolutions ne pourront être adoptées qu'à l'unanimité des votes lorsque la totalité du capital émis est présente ou représentée. Ces dispositions s'appliquent mutatis mutandis aux résolutions prévues à l'ordre du jour sans mention faite dans l'avis de convocation.

15.3. Dans le cas où il y a moins de vingt-cinq (25) associés, les résolutions peuvent aussi être adoptées en dehors d'une assemblée régulièrement convoquée, si ces dernières sont adoptées par écrit et à l'unanimité des associés. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur de multiples copies d'une même résolution et dont la preuve peut être établie par lettre, par télécopie ou e-mail.

15.4. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

15.5. Les résolutions entraînant la modification des Statuts ou la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des associés représentant au moins trois quart du capital social de la Société.

Art. 16. Conseil de surveillance.

16.1. Un conseil de surveillance peut être nommé par l'assemblée générale des associés. Lorsque la société comprend plus de vingt-cinq associés, la nomination d'un conseil de surveillance est obligatoire.

16.2. Le conseil de surveillance est responsable de la supervision de la politique de gestion du conseil de gérance, la supervision de toutes les opérations et du cours général des affaires de la Société. Le conseil de surveillance conseille le conseil de gérance. Dans l'accomplissement de leurs obligations, les membres du conseil de surveillance agiront dans l'intérêt des associés.

16.3. Le conseil de gérance fournit périodiquement au conseil de surveillance toutes les informations nécessaires au conseil de surveillance pour accomplir sa mission.

16.4. Le conseil de surveillance a accès aux bâtiments et propriétés de la Société et est autorisé à inspecter, à n'importe quel moment, les livres et tous autres documents de la Société, après notification préalable du conseil de gérance de la Société. Le conseil de surveillance peut être assisté d'un expert pour exercer ses compétences, le choix de cet expert devant être approuvé par le conseil de gérance. Le conseil de surveillance peut également faire appel aux services d'un expert aux frais de la Société dans d'autres cas.

16.5. Les membres du conseil de surveillance sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés. Les membres sortants du conseil de surveillance sont rééligibles.

16.6. Le conseil de surveillance désignera en son sein une personne qui en présidera les réunions (le "Président").

16.7. Dans l'hypothèse d'une vacance au conseil de surveillance en raison du décès, de la démission ou pour toute autre cause, les membres restants du conseil de surveillance devront se réunir et élire à la majorité des votes un membre du conseil de surveillance pour compenser cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des associés.

16.8. Si une majorité des membres du conseil de surveillance démissionne de leur poste, une assemblée générale des associés devra être convoquée afin de nommer un nouveau conseil de surveillance.

16.9. Une convocation écrite pour chaque réunion du conseil de surveillance doit être donnée à tous les membres du conseil de surveillance en respectant un délai de huit jours, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la convocation doit préciser les circonstances d'urgence pour la tenue d'une telle réunion. La convocation peut être suspendue par le consentement de chacun des membres du conseil de surveillance par écrit, soit remise en original, soit par câble, télégramme, téléfax, télex ou e-mail. Des convocations séparées ne sont pas requises pour la tenue de réunions tenues aux lieu et heure prévus dans un emploi du temps qui a été adopté antérieurement par le conseil de surveillance. Si tous les membres du conseil de surveillance sont présents ou représentés à la réunion du conseil de surveillance, et, si ces derniers déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable et des résolutions peuvent être adoptées lors de cette réunion.

16.10. Chaque membre du conseil de surveillance peut agir à toute réunion du conseil de surveillance par la désignation par écrit, soit remis en original, soit par câble, télégramme, téléfax, télex ou e-mail, d'un autre membre du conseil de surveillance pour le représenter.

16.11. Le conseil de surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions seront prises valablement à la simple majorité des votes des membres présents ou représentés à la réunion.

16.12. Les résolutions de la réunion du conseil de surveillance doivent être signées par le Président ou, en son absence, par le président pro tempore qui siège à cette réunion. Des copies ou extraits des résolutions qui peuvent être produits lors de procédures judiciaires seront signés par le Président ou le président pro tempore ou par deux membres du conseil de surveillance.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 17. Exercice social.

17.1. L'exercice social de la Société débute le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

17.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le Conseil de gérance doit préparer les états financiers.

17.3. Tout associé peut prendre connaissance des états financiers ci-dessus au siège social de la Société

Art. 18. Affectation des bénéfices.

18.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la Société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

18.3. Pour le calcul des distributions sur chaque part sociale, les parts sociales détenues par la Société ne seront pas prises en compte.

18.4. Tout dividende sera distribué immédiatement après avoir été déclaré, à moins que l'assemblée générale des associés n'ait déterminé une autre date de paiement.

18.5. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

(a) un état comptable ou un inventaire ou un rapport doit être dressé par le conseil de gérance;

(b) il doit ressortir de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(c) le paiement est réalisé dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

Art. 19. Réserves de primes d'émission.

19.1. En sus de toutes autres réserves, la Société aura une réserve de prime d'émission.

19.2. La prime d'émission payée sur les parts sociales ordinaires sera allouée à sur un compte de primes d'émission, auxquels seuls les détenteurs de parts sociales ordinaires auront droit en proportion de la valeur de leurs parts sociales ordinaires.

19.3. La distribution de la réserve de prime d'émission pourra être décidée et effectuée à tout moment par résolution de l'assemblée générale des associés à condition que les stipulations de l'Article 18 soient respectées.

19.4. Lors de toute distribution de la réserve de primes d'émission comme mentionné au présent Article 19, les stipulations de l'article 18.5 s'appliqueront de façon correspondante.

Art. 20. Dissolution - Liquidation.

20.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'assemblée générale des associés ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

20.2. Après réalisation des actifs et paiement des dettes de la Société, la réserve de prime d'émission sera distribuée en priorité conformément à l'Article 19. Le boni de liquidation restant sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la société.

VI. Disposition générale

Art. 21. Loi applicable. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérants et gérants délégués pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Emmanuel Mougeolle, gérant, demeurant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, né le 3 juillet 1977 à Epinal, France,

b) Monsieur Maciej Drozd, gérant délégué, demeurant au 9A, ul Szamocin, PL 02-003 Warsaw, né le 31 mars 1965 à Warszawa, Pologne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. SIMON, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mai 2011. Relation: LAC/2011/21445. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): T. BENNING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011069632/691.

(110077192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

Private Wealth Management Global SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 146.086.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081603/11.

(110091510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

QP ES Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.236.

EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social de Réviconsult S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 16, rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, et ce avec effet au 25 février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081605/14.

(110090703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

R.I.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.178.

—
EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social de Réviconsult S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 16, rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, et ce avec effet au 25 février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081606/14.

(110090687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Resolution Bremen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 450.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 139.651.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011081607/13.

(110091339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

ReSurge Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.601.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011081609/10.

(110091355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.261.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Référence de publication: 2011081610/10.

(110091498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Ritchie Bros. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 154.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Ritchie Bros. Luxembourg S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011081611/11.

(110091122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rouge Dragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 138.202.

EXTRAIT

La société de gestion Red Dragon Acquisitions Sarl enregistrée sous le numéro 138092 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et représentant Rouge Dragon S.à r.l. (associé de la société) a changé de dénomination sociale le 22 avril 2008 et est devenue Vitruvian I Luxembourg S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081612/14.

(110090776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Realtico International Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 101.595,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 110.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081613/11.

(110091320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Realtico International Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 101.595,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 110.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081614/11.

(110091321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**10G Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Sparre S.à r.l.).**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 105.024.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

10G Technologies Inc., a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and being registered under number 1632496,

here represented by Mrs Sandrine Gonry, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 16 May 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That it is the Sole Shareholder of SPARRE S. à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105.024, incorporated on December 17th, 2004 pursuant to a deed of Me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 268 of March 24, 2005.

II. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the Company's denomination into "10G Technologies S.à r.l." with immediate effect and subsequent amendment of article 3 of the Articles of Incorporation.

2. Miscellaneous.

IV.. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to rename the Company into "10G Technologies S.à r.l." with immediate effect.

As a consequence article 3 of the Articles of Incorporation is amended to give it henceforth the following wording:

"**Art. 3.** There exists a company in the form of a Société à Responsabilité Limitée under the name of "10G Technologies S.à r.l."."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le dix-sept mai.

Par devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

10G Technologies Inc., une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 1632496, ici représentée par Mme Sandrine Gonry, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 16 mai 2011

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Il est l'Associé Unique de SPARRE S. à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg avec siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.024 constituée le 17 décembre 2004 suivant un acte de Me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 268 du 24 mars 2005.

II. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Changement de la dénomination de la Société en «10G Technologies S.à r.l.» avec effet immédiat et modification subséquente de l'article 3 des statuts.

2. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en «10G Technologies S.à r.l.» avec effet immédiat. En conséquence l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** Il existe une société sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée sous la dénomination de «10G Technologies S.à r.l.»»

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Gonry et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2011. LAC/2011/23001. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2011.

Référence de publication: 2011071395/89.

(110078959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

Rightime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 120.057.

Aux actionnaires

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant que administrateur de type B de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2011.

Luc GERONDAL.

Référence de publication: 2011081617/11.

(110091441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rochester Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 86.442.

EXTRAIT

La Société prend acte que le siège social de Réviconsult S.à r.l., commissaire de la Société, a été transféré du 16, rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, et ce avec effet au 25 février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081621/14.

(110090746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rightime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 120.057.

Aux actionnaires

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant que administrateur de type B de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2011.

Olivier LIEGEOIS.

Référence de publication: 2011081618/11.

(110091441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rightime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 120.057.

Aux actionnaires

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant que administrateur de type A de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2011.

Patrick MOINET.

Référence de publication: 2011081619/11.

(110091441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Riola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 26.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081620/9.

(110091572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Lauro 28 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.434.

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of May

Before Maître Joseph Elvinger civil Law notary residing in Luxembourg

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Lauro 28 S.A.", a société anonyme, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 137 434, incorporated by deed dated on March 19, 2008, published in Memorial C number 1018 of April 24, 2008; and whose Articles of Association have been amended by deed enacted on April 8, 2008, published in Memorial C number 1151, dated May 9, 2008 and by deed enacted on November 9, 2011, published in Memorial C number 2297 dated November 24, 2011.

The meeting is presided by Flora Gibert, notary's clerk, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Sara Lecomte, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the thirty-one thousand (31,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, two million six hundred one thousand one hundred twelve (2,601,112) redeemable class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred twelve (2,601,112) redeemable class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), two million six hundred one thousand

one hundred eleven (2,601,111) redeemable class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and two million six hundred one thousand one hundred eleven (2,601,111) redeemable class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred shares and the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares"), each with a nominal value of one Euro (EUR 1) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company from twenty three million four hundred forty-one thousand and one Euro (EUR 23,441,001) to twenty eight million one hundred forty one thousand one Euro (EUR 28,141,001) by the issue of five hundred twenty two thousand two hundred twenty three (522,223) redeemable class A preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty three (522,223) redeemable class B preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class C preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class D preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class E preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class F preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class G preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class H preferred shares and five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class I preferred shares, each with a nominal value of one Euro (EUR 1).

2. Subscription, intervention of the subscriber and full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a conversion of an unquestioned claim due for payment on May 20, 2011, existing against the company in favour of its sole shareholder.

3. Amendment of article 5.1 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of four million seven hundred thousand Euro (EUR 4,700,000) so as to raise it from its present amount of twenty three million, four hundred forty-one thousand and one Euro (EUR 23,441,001) to twenty eight million one hundred forty one thousand one Euro (EUR 28,141,001) by the issue of five hundred twenty two thousand two hundred twenty three (522,223) redeemable class A preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty three (522,223) redeemable class B preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class C preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class D preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class E preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class F preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class G preferred shares, five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class H preferred shares and five hundred twenty two thousand two hundred twenty two (522,222) redeemable class I preferred shares, each with a nominal value of one Euro (EUR 1), to be subscribed and fully paid up by conversion of an unquestioned claim due for payment on May 20, 2011 existing in favour of its sole shareholder, amounting to four million seven hundred thousand Euro (EUR 4,700,000).

Second resolution

It is decided to admit the subscription of the four million seven hundred thousand (4,700,000) new shares by "Clessidra SGR SpA", a company incorporated under the laws of Italy with registered office at Via del Lauro 7, Milano, I-20121, registered with the Register of Commerce of Milan under number 03867050969, in its capacity of management company of the fund Clessidra Capital Partners (hereafter "Clessidra SGR")

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the afore named company, here represented by Flora Gibert prenamed by virtue of a proxy being here annexed; which declared to subscribe to the four million seven hundred thousand (4,700,000) new shares and to fully pay them up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim, existing in its favour and against the Corporation, and by cancellation of such claim for the same amount.

Assessment contribution report

This claim has been audited by an independent auditor, according to articles 26-1 and 32-1 of the law on business corporations, specifically by PricewaterhouseCoopers S. à r.l., réviseurs d'entreprises, in Luxembourg who concludes as follows:

Conclusion

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contributions in kind does not correspond at least to the number and the nominal value of the shares issued in counterpart."

Such report, after signature "ne varietur" by the members of the board and the notary will remain here annexed.

Directors' intervention

Further to the board of directors held on March 7, 2011, the directors analyzed the opportunity to convert the claim into share capital and decided to convene the present Extraordinary General Meeting in order to convert the claim into capital. A copy of the minutes of the meeting of the board of directors will remain attached to the present deed.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 5.1 of the Articles of Association to read as follows:

" Art. 5. Share capital".

5.1 - Subscribed share capital

The Company's issued share capital amounts to twenty eight million one hundred forty one thousand one Euro (EUR 28,141,001) represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of one Euro (EUR 1) each and by three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty five (3,123,335) redeemable class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty five (3,123,335) redeemable class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares") and three million one hundred twenty three thousand three hundred thirty three (3,123,333) redeemable class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred shares and the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares"), each with a nominal value of one Euro (EUR 1).

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a "share" or the "shares".

Evaluation

For the purposes of registration, the total contribution is valued at four million seven hundred thousand Euro (EUR 4,700,000).

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand five hundred euro.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le vingt mai

Par-devant Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Lauro 28 S.A.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg numéro 137 434, constituée suivant acte reçu le 19 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1018 du 24 avril 2008; dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 8

avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1151 du 9 mai 2008 et suivant acte reçu le 9 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2297 du 24 novembre 2009.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, clerc de notaire avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Sara Lecomte, clerc de notaire avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les trente et un mille (31.000) actions ordinaires (les "Actions Ordinaires") d'une valeur d'un Euro (EUR 1), deux millions six cent un mille cent douze (2,601,112) actions référentielles rachetables de Classe A (les "Actions Préférentielles de Classe A"), deux millions six cent un mille cent douze (2,601,112) actions préférentielles rachetables de Classe B (les "Actions Préférentielles de Classe B"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe C (les "Actions référentielles de Classe C"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe D (les "Actions Préférentielles de Classe D"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe E (les "Actions Préférentielles de Classe E"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe F (les "Actions Préférentielles de Classe F"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe G (les "Actions Préférentielles de Classe G"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe H (les "Actions Préférentielles de Classe H"), deux millions six cent un mille cent onze (2,601,111) actions préférentielles rachetables de Classe I (les "Actions Préférentielles de Classe I"), chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'actionnaire a été préalablement informé.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de quatre millions sept cent mille Euro (EUR 4,700,000) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois millions quatre cent quarante et un mille et un Euro (EUR 23,441,001) à vingt-huit millions cent quarante et un mille un Euro (EUR 28,141,001) par la création et l'émission de cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-trois (522,223) actions référentielles rachetables de Classe A (les "Actions Préférentielles de Classe A"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-trois (522,223) actions préférentielles rachetables de Classe B (les "Actions Préférentielles de Classe B"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe C (les "Actions référentielles de Classe C"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe D (les "Actions Préférentielles de Classe D"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe E (les "Actions Préférentielles de Classe E"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe F (les "Actions Préférentielles de Classe F"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe G (les "Actions Préférentielles de Classe G"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe H (les "Actions Préférentielles de Classe H"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522,222) actions préférentielles rachetables de Classe I (les "Actions Préférentielles de Classe I"), chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible au 20 Mai 2011, existant à charge de la société au profit de son actionnaire

3.- Modification afférente de l'article 5.1 des statuts

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'actionnaire décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de quatre millions sept cent mille Euro (EUR 4.700.000) pour le porter de son montant actuel de vingt-trois millions quatre cent quarante et un mille et un Euro (EUR 23.441.001) à vingt-huit millions cent quarante et un mille un Euro (EUR 28.141.001) par l'émission de l'émission de cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-trois (522.223) actions référentielles rachetables de Classe A (les "Actions Préférentielles de Classe A"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-trois (522.223) actions préférentielles rachetables de Classe B (les "Actions Préférentielles de Classe B"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe C (les "Actions référentielles de Classe C"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe D (les "Actions Préférentielles de Classe D"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe E (les "Actions Préférentielles de Classe E"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe F (les "Actions Préférentielles de Classe F"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe G (les "Actions Préférentielles de Classe G"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions

préférentielles rachetables de Classe H (les "Actions Préférentielles de Classe H"), cinq cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (522.222) actions préférentielles rachetables de Classe I (les "Actions Préférentielles de Classe I"), chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1), souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de son actionnaire, s'élevant à quatre millions sept cent mille Euro (EUR 4.700.000).

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre à la souscription des quatre millions sept cent mille (4.700.000) parts sociales nouvelles par "Clessidra SGR SpA", société de droit italien, ayant son siège social à la Via del Lauro 7, I-20121 Milan, Italie, étant inscrite au registre de commerce de Milan sous le numéro 03867050969 ("Clessidra SGR") en sa capacité de gérant du fond Clessidra Capital Partners.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Flora Gibert prénommée, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant; a déclaré souscrire aux quatre millions sept cent mille (4.700.000) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible au 20 mai 2011, existant à son profit et à charge de la société Lauro 28 SA, prédésignée, et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de quatre millions sept cent mille Euro (EUR 4.700.000).

Rapport d'évaluation de l'apport

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers S. à r.l., à Luxembourg, conformément aux stipulations des articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contributions in kind does not correspond at least to the number and the nominal value of the shares issued in counterpart."

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Intervention des administrateurs

Suite au conseil d'administration du 7 mars 2011, les administrateurs de la société Lauro 28 S.A., ont examiné l'opportunité de convertir la créance en capital et ont décidé de convoquer la présente Assemblée Générale Extraordinaire en vue de la conversion de la créance en capital. Une copie du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration restera annexée aux présentes.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social».

5.1 - Capital social souscrit

La Société a un capital social de vingt-huit millions cent quarante et un mille un Euro (EUR 28,141,001) représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires (les "Actions Ordinaires") d'une valeur d'un Euro (EUR 1) chacune et trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-cinq (3,123,335) actions préférentielles rachetables de Classe A (les "Actions Préférentielles de Classe A"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-cinq (3,123,335) actions préférentielles rachetables de Classe B (les "Actions Préférentielles de Classe B"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe C (les "Actions Préférentielles de Classe C"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe D (les "Actions Préférentielles de Classe D"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe E (les "Actions Préférentielles de Classe E"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe F (les "Actions Préférentielles de Classe F"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe G (les "Actions Préférentielles de Classe G"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe H (les "Actions Préférentielles de Classe H"), trois millions cent vingt-trois mille trois cent trente-trois (3,123,333) actions préférentielles rachetables de Classe I (les "Actions Préférentielles de Classe I" et, ensemble avec les Actions Préférentielles de Classe A, les Actions Préférentielles de Classe B, les Actions Préférentielles de Classe C, les Actions Préférentielles de Classe D, les Actions Préférentielles de Classe E, les Actions préférentielles de Classe F, les Actions Préférentielles de Classe G, les Actions Préférentielles de Classe H, et les "Actions Préférentielles"), chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1). Il sera fait référence ci-après, lorsqu'il est fait référence aux Actions Ordinaires et aux Actions Préférentielles, aux "actions" ou à l' "action".»

83032

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à quatre millions sept cent mille Euro (EUR 4.700,000).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille cinq cents euro.

Provision

Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire instrumentant, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mai 2011. Relation: LAC/2011/23919. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2011.

Référence de publication: 2011075761/270.

(110084514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Rossa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 127.749.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011081623/11.

(110090719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rossa Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 127.755.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011081624/11.

(110090721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Rossa Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 127.755.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2008 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011081625/11.

(110090722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

S Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 120.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081626/10.

(110090828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

S.C.I. Gawalux, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg E 1.564.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par une cession de parts sociales datée du 2 mai 2011, la société Gawalux Development SA a acquis de la société Goldbell SA quatre-vingt dix-neuf (99) parts sociales de la société Gawalux SCI.

Par une cession du même jour, la société Gawalux Development a acquis de la société Resel Management Ltd une (1) part sociale de la société Gawalux SCI.

Du fait de ces deux cessions, Gawalux Development SA détient 100% du capital social de la société civile Gawalux qui est de ce fait, de plein droit, dissoute.

Gawalux Development reprend avec effet au 2 mai 2011 l'ensemble du patrimoine social de la société Gawalux dissoute.

Par ensemble du patrimoine social, on comprend non seulement les actifs et passifs mais aussi tous les postes hors bilan tels que les garanties données à des tiers ainsi que les activités, les contrats, les engagements et les créances généralement quelconques de la société civile Gawalux.

Par cette reprise de l'ensemble de son patrimoine social, la liquidation de la société civile Gawalux est clôturée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gawalux SCI

Signature

Référence de publication: 2011081628/23.

(110090757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.064.120,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'actionnaire Mr Stephen Anthony Farrugia a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 25, Lower Park, 54 Putney Hill, SW15 6QY Londres, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011081629/15.

(110090618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Sant Topco Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 242.219.150,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.448.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'actionnaire Mr Stephen Anthony Farrugia a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 25, Lower Park, 54 Putney Hill, SW15 6QY Londres, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011081630/15.

(110090647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Shine Luxembourg Holdings Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 104.829.860,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081631/11.

(110090780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Shine Luxembourg Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 79.281.671,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011081632/11.

(110090781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 4.473.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 13 mai 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 13 mai 2011,

- renouvelle le mandat de Monsieur Raymond Balsen en tant qu'Administrateur. Son mandat de 6 ans viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2017.

Pour rappel:

Conformément au régime des signatures enregistré à Luxembourg le 31 octobre 2005 et publié au Mémorial C343 du 16 février 2006, la société est valablement engagée, pour tous les actes relevant de la gestion courante et journalière, sous la seule signature de Monsieur Joseph BAUSTERT, Directeur Général. Son mandat est à durée indéterminée.

Fait à Luxembourg, le 16 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011081635/16.

(110091296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Spatial Foresight GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7330 Heisdorf, 7, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 131.066.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/06/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011081636/12.

(110091005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Strasbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 76.596.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégées, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011081638/11.

(110090759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Karbone Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 144.433.

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of April.

Before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société en commandite par actions Karbone Holding S.C.A. (the "Company") having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) on 27th January, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 24th February, 2009, number C-400. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 24th February 2011 not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided over by Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Me Ana Bramao, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declared themselves duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of two hundred and thirty thousand US dollars (USD 230,000) from currently five hundred thousand US dollars (USD 500,000) to seven hundred and thirty thousand US dollars (USD 730,000) by the creation and issue to existing ordinary shareholders of four hundred and sixty thousand (460,000) ordinary shares, at an issue price per ordinary share of fifty-pence of US dollar (USD 0.50).

2. Amendment of the second paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

“The capital of the Company is set at seven hundred and thirty thousand US dollars (USD 730,000) represented by two (2) Management Shares with a nominal value of fifty-pence of US dollar (USD 0.50) and one million four hundred and fifty-nine thousand nine hundred and ninety-eight (1,459,998) Ordinary Shares with a nominal value of fifty-pence of US dollar (USD 0.50) each.”

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting acknowledged that Karbone GP S.à r.l. in its capacity as general partner and sole manager of the Company formally accepted the contemplated increase of the share capital of the Company and the consequential amendment of the articles of association.

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of two hundred and thirty thousand US dollars (USD 230,000) from currently five hundred thousand US dollars (USD 500,000) to seven hundred and thirty thousand US dollars (USD 730,000) by the issue of four hundred and sixty thousand (460,000) ordinary shares, each having a nominal value of fifty-pence of US dollar (USD 0.50).

Each of the four hundred and sixty thousand (460,000) new ordinary shares has been subscribed at an issue price of fifty-pence of US dollar (USD 0.50).

The four hundred and sixty thousand (460,000) new ordinary shares have been subscribed and paid in cash by the following subscribers in the proportion as mentioned below pursuant to subscription forms which having been signed by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities:

Name of subscriber (1)	Subscription of ordinary shares (2)	Subscription price (USD) (3)
Mr Izzet Benusan	218,500	218,500
Mr Ali Pichvai	218,500	218,500
Mr Richard Weihe	23,000	23,000
TOTAL	460,000	460,000

All of the subscribers are here represented by Me Anna Hermelinski-Ayache, prenamed, by virtue of the aforementioned proxies.

Evidence of such payments for the new ordinary shares has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The meeting resolved to amend the second paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

“The capital of the Company is set at seven hundred and thirty thousand US dollars (USD 730,000) represented by two (2) Management Shares with a nominal value fifty-pence of US dollar (USD 0.50) and one million four hundred and fifty-nine thousand nine hundred and ninety-eight (1,459,998) Ordinary Shares with a nominal value of fifty-pence of US dollar (USD 0.50) each.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,800.-.

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states

herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille onze, le sixième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions Karbone Holding S.C.A. (la «Société»), ayant son siège social à 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, constituée suivant

acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) passé le 27 janvier 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 24 février 2009, numéro C-400. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg passé le 24 février 2011, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a désigné comme secrétaire et scrutateur Me Ana Bramao, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a déclaré et demandé au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'eux figurent sur la liste de présence, signée par le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire instrumentant.

Cette liste ainsi que les procurations signées ne varietur seront annexées au présent acte, pour être soumises aux formalités de l'enregistrement

II. Il ressort de la liste de présence que les actions représentant l'ensemble du capital social sont représentées à cette assemblée et que les actionnaires ont déclaré être dûment informés de l'ordre du jour de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour décrit ci-après:

1. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de deux cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 230.000) d'actuellement cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 500.000) à sept cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 730.000) par la création et l'émission aux actionnaires ordinaires existants de quatre cent soixante mille (460.000) actions ordinaires, à un prix d'émission par action ordinaire de cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50).

2. Modification du deuxième alinéa de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

«Le capital émis de la Société est fixé à sept cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 730.000) représenté par deux (2) Actions de Commandité d'une valeur nominale de cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50) et un million quatre cent cinquante neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1.459.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50) chacune.»

Ayant approuvé ce qui précède, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a constaté que Karbone GP S.à r.l. agissant en sa capacité d'actionnaire commandité et de gérant unique de la Société a formellement accepté l'augmentation du capital de la Société et la modification consécutive des statuts.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 230.000) d'actuellement cinq cent mille dollars des Etats-Unis (USD 500.000) à sept cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 730.000) par la création et l'émission aux actionnaires ordinaires existants de quatre cent soixante mille (460.000) actions ordinaires, à un prix d'émission par action ordinaire de cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50).

Chacune des quatre cent soixante mille (460.000) nouvelles actions ordinaires a été souscrite à un prix d'émission de cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50).

Les quatre cent soixante mille (460.000) nouvelles actions ordinaires ont été souscrites et payées en espèces par les souscripteurs et dans les proportions indiquées ci-dessous, conformément aux bulletins de souscription qui ont été signés par toutes les personnes comparantes et par le notaire instrumentant et qui resteront annexés au présent acte pour être soumis, avec lui, aux formalités d'enregistrement:

Nom du souscripteur (1)	Souscription d'actions ordinaires (2)	Prix de souscription (USD) (3)
M. Izzet Benusan	218.500	218.500
M. Ali Pichvai	218.500	218.500
M. Richard Weihe	23.000	23.000
TOTAL	460.000	460.000

Tous les souscripteurs sont ici représentés par Me Anna Hermelinski-Ayache, prénommée, en vertu des procurations dont mention ci-avant.

La preuve de ces paiements pour les nouvelles actions ordinaires a été fournie au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de modifier le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

«Le capital émis de la Société est fixé à sept cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 730.000) représenté par deux (2) Actions de Commandité cinquante centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50) et un million quatre cent

cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1.459.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de 0,50 centimes de dollar des Etats-Unis (USD 0,50) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.800,-.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. HERMELINSKI-AYACHE, A. BRAMAO et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2011. Relation: LAC/2011/17639. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Référence de publication: 2011077198/162.

(110085673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Strasbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 76.596.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés, dans leur version abrégées, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011081639/11.

(110090760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Strasbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 76.596.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégées, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011081640/11.

(110090761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Strasbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 76.596.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés, dans leur version abrégées, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011081641/11.

(110090762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.407.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 28 avril 2011 que la personne suivante a démissionné avec effet au 28 avril 2011 de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Raimondo Amabile, né le 12 décembre 1969, à Naples, Italie, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet au 28 avril 2011 à la fonction de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gerard Franklin, né le 13 février 1971 à Bromley, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Gerard Franklin, prénommé,
- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011077351/43.

(110086220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Salton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 82.670.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011081646/10.

(110091563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Auditeurs Associés, Société Anonyme,
(anc. Auditeurs & Administrateurs Associés).**

Siège social: L-1240 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 93.937.

L'an deux mille onze, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES", établie et ayant son siège social à L-1240 Luxembourg, 32, Boulevard Joseph, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 13 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 714 du 7 juillet 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93937.

La séance est ouverte à 11.15 heures, sous la présidence de Madame Susy FERRON, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Jérôme SCHMIT, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

La Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE-DEUX EUROS (€ 32,-) représentant l'intégralité du capital social de TRENTE-DEUX MILLE EUROS (€ 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que la procuration émanant de l'actionnaire représenté, lesquelles, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Changement de la dénomination sociale de «AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES.» en «Auditeurs Associés» et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de «AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES» en «Auditeurs Associés» et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination Auditeurs Associés."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: S.Ferron, J.Schmit, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6667. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2011.

Référence de publication: 2011071127/48.

(110079046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.